

AG BBW – 23 mai 2018 – à l'ALPA (Woluwé)

Appel à candidatures pour l'élection des membres effectifs BBW à l'Assemblée Générale de l'AFTT pour 4 ans (5 personnes).

Extrait ROI:

Article 2. Les candidatures sont sollicitées par le canal du B.O.P. et/ou du site internet au moins un mois avant la date de l'A.P. et doivent être déposées par courrier ordinaire six jours calendrier avant la date de l'A.P., la date de la poste faisant foi (*un courriel est accepté par le CP*).

Candidatures à rentrer au secrétariat provincial pour le 17 mai 2018 à 23h59.

Conditions à respecter:

Article 3. Les candidats doivent respecter les conditions suivantes:

- la date de dépôt de la candidature;
- être âgés de 18 ans au moins à la date de la candidature;
- être affiliés et activés depuis au moins 4 ans sans interruption à l'AFTT;
- ne pas avoir encouru de blâme ou de suspension dans les cinq dernières années sauf si le comité ayant pris la sanction en décide autrement;
- n'avoir jamais encouru l'exclusion.